



Élevages ovins viande
en région **Grand Est**

Conduite de l'agneau de bergerie

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

SOMMAIRE

- Importance régionale
- Constitution de la troupe
- Conduite de la reproduction
- Conduite de l'alimentation
- Sanitaire
- Logement et contention
- Travail
- Accompagnement et commercialisation
- Repères technico-économiques et environnementaux
- Oviplan
- Contacts



Édito

Comme tout élevage professionnel, la réussite d'un élevage ovin ne s'improvise pas ! Aujourd'hui, être éleveur, et notamment berger, c'est faire face à de nombreux aléas tant climatiques qu'économiques ou sanitaires.

La maîtrise technico-économique de son atelier et la gestion de ses ressources fourragères dont l'herbe, sont indispensables pour limiter les risques et pouvoir vivre de son métier ! C'est dans cet esprit qu'est rééditée et mise à jour cette plaquette sur les clés de la réussite dans la conduite des agneaux d'herbe/de bergerie, grâce aux équipes des conseillers des chambres d'agriculture, de l'Institut de l'Élevage, des enseignants de Lycées Agricoles et des organisations de producteurs du Grand Est.

Que vous soyez déjà éleveur, futur éleveur, technicien ou salarié d'élevage ou encore en études, la réussite et la durabilité de la filière ovine pour proposer des agneaux de qualité à nos concitoyens passent d'abord par votre réussite !

Virginie Ebner et Jean-Roch Lemoine, co-présidents d'Inn'ovin Grand Est

Stéphane Ermann, président de la commission élevage Chambres d'Agriculture du Grand Est

IMPORTANCE RÉGIONALE



« 249 brebis par élevage »

Dans le Grand Est, 80% des brebis sont détenues dans des cheptels de plus de 100 brebis. La taille moyenne de la troupe est de 249 brebis. 50% des ateliers ovins sont présents sur des exploitations comportant au moins un autre atelier animal ; ce qui est souvent un atout dans la conduite technique. Au sein du Grand Est, la production ovine se maintient bien dans les départements les plus céréaliers alors que le nombre de brebis baisse dans les autres.

La région est dominée par les zones de polyculture-élevage où la complémentarité entre ces productions est forte, en particulier pour la production ovine.

Production d'agneaux

La production régionale d'agneaux est assez homogène sur l'année. Un pic est observé autour de Pâques avec 2 fois plus d'agneaux commercialisés que les autres mois. Une partie des agneaux est commercialisée sous signe de qualité, propre à chaque opérateur économique.

Consommation de viande ovine

Malgré un contexte de baisse de la consommation de la viande rouge, la production française couvre un peu moins de la moitié de la consommation annuelle. La diversité de l'offre, tant au niveau de l'origine, de la qualité et des formes de présentation, permet une segmentation des marchés intéressante pour les consommateurs, comme pour les producteurs.

Figure 1

Part d'herbe dans la SAU
(DRAAF Grand Est, RA 2020)

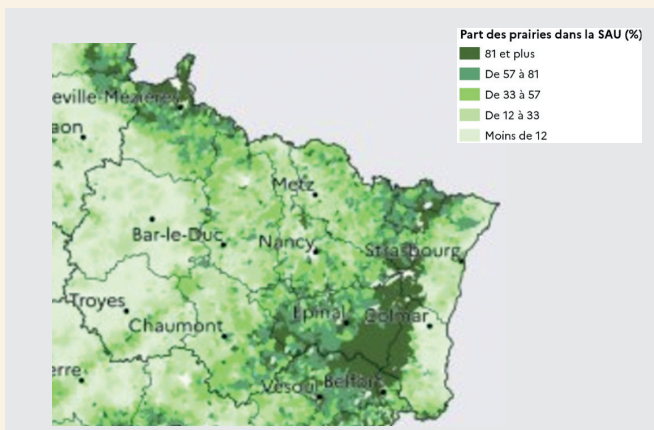
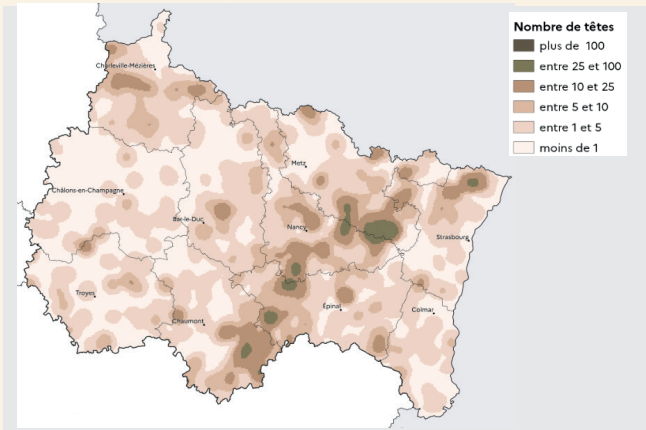


Figure 2

Densité des brebis par km²
(DRAAF Grand Est, RA 2020)



CONSTITUTION DE LA TROUPE

Dimensionnement de la troupe

Afin de déterminer la taille de la troupe il faut considérer plusieurs éléments importants :

- La ressource alimentaire pour nourrir le troupeau : en réalisant un bilan fourrager, en prenant en compte les surfaces pâturables et fauchables, afin de savoir combien de brebis il est possible de nourrir.

Dans la réflexion, il peut être intéressant de tenir compte d'éventuelles opportunités (coproduits, couverts végétaux, etc.) sans pour autant les considérer comme la seule ressource du système fourrager. Les récoltes des surfaces en herbe peuvent être aléatoires notamment en cas d'année climatique atypique, ce qui pourrait fragiliser le système et pénaliser les résultats de l'atelier ovine. La contractualisation avec des partenaires peut être une bonne stratégie pour sécuriser le système.

- Les infrastructures disponibles : notamment le nombre de places en bâtiment pour loger la troupe. Cela peut aider à déterminer la conduite et la logistique de l'exploitation.



- La main-d'oeuvre disponible : il faut essayer d'évaluer le temps de travail qu'il est possible de consacrer à l'atelier ovin sur l'année en prenant en compte la charge de travail des autres activités de l'exploitation.
- En élevage ovin viande, la quantité de travail est variable dans l'année. Il reste très saisonnier avec des pics importants comme les périodes des mises-bas. Ces périodes sont généralement décalées des pics de travail des autres ateliers, ce qui permet une complémentarité.
- L'objectif financier : il faut l'établir clairement (EBE et montant des annuités). Cela permettra de déterminer si la taille de la troupe est suffisante et si la charge de travail est humainement acceptable

Tableau 1
Approche de la taille de la troupe pour une unité de main-d'oeuvre et son niveau de productivité pour dégager entre 1,5 et 2 SMIC
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

Région de production	Nombre de brebis	Productivité numérique	Quantité d'agneaux produits
Plaine en zone céréalière	500 à 600	1,3	650 à 780
Plaine en zone herbagère	450 à 550	1,3	585 à 715
Montagne	300 à 400	1,15	350 à 480

Acquisition du troupeau

Le choix d'achat de brebis ou d'agnelles peut être fait en fonction des disponibilités sur le marché qui peut être fluctuant.

L'idéal serait de ne pas dépasser 50% d'agnelles. Pour stabiliser la troupe, un renouvellement plus important les premières années est nécessaire. Il est conseillé d'atteindre l'effectif souhaité dès la 3^{ème} année et en rythme de croisière de respecter la pyramide des âges ci-contre.

L'achat d'agnelles est à privilégier au croît interne exclusif pour améliorer le potentiel génétique du troupeau. Les agnelles sont achetées et mises en lutte sur l'exploitation. Une agnelle est achetée entre 4 et 6 mois.

Dans un contexte sanitaire fluctuant, il est primordial de suivre certains conseils avant de réaliser l'achat et l'introduction d'animaux sur l'exploitation. Certaines maladies sont réputées pour « être achetées ».

Le respect d'une quarantaine pour les animaux introduits est obligatoire, ce qui nécessite d'anticiper les achats de futurs reproducteurs comme les agnelles et les béliers.

Pour limiter les risques, il est conseillé de constituer un troupeau avec un nombre restreint de cheptels d'origine.

Figure 3
Pyramide d'âges des femelles d'un troupeau
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande, 2016)

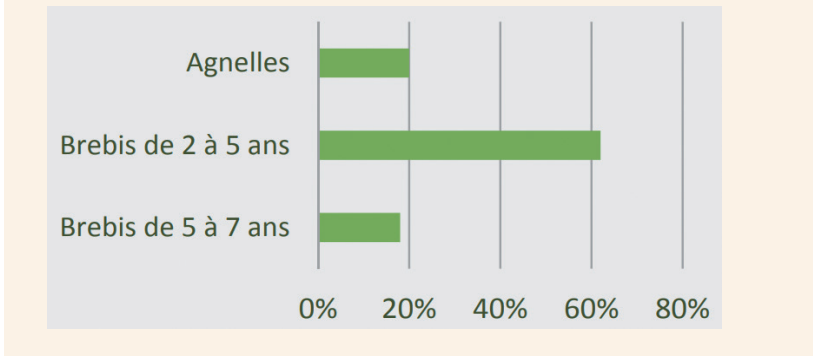


Tableau 2
Objectifs d'achat
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

Objectifs	Performances techniques	Facilité de conduite	Disponibilité à l'achat	Pérennité dans la troupe
Agnelles	-	-	++	++
Brebis	++	+	-	-

Choix de la race

Le choix de la race est un compromis entre les objectifs de l'éleveur et la disponibilité des reproducteurs sur la zone d'achat.

Brebis

Pour les femelles, il convient de rechercher en priorité les qualités maternelles. Il existe aussi des races rustiques pouvant être conduites en système bergerie.

Avec des races prolifiques, il est nécessaire de garder à l'esprit que la gestion des agneaux conduits

en allaitement artificiel peut être complexe et nécessite des équipements adaptés.

Dans les systèmes bergeries, le croisement entre des brebis aux qualités maternelles avec peu de conformation bouchères et des béliers de races bouchères peut être très intéressant afin de conserver des agnelles F1 issues de ces croisements. Dans ce cas, il faut prévoir des lots conduits en race pure pour conserver la souche de la race et des lots en croisement.

Dans le cas où le système fourrager permet des périodes de pâturage, il conviendra également de choisir

une race adaptée à la marche et au déplacement.

Béliers

Les béliers, utilisés en pur ou en croisement, devront être aptes au désaisonnement et permettre de produire des agneaux lourds et bien conformés. Toutefois, pour produire des agnelles de renouvellement, il faut faire un compromis entre qualités bouchères et amélioration des qualités maternelles.



Tableau 3

Caractéristiques de quelques races de brebis de bergerie
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Ile de France	Berrichon du Cher	Est à laine Mérinos	Romane
Désaisonnalité	+++	+++	+++	++++
Prolificité	+++	+++	++	++++
Aptitudes maternelles	+	+	+++	+++
Valeur laitière	++	++	+++	+++
Comportement (calme, facilité de manipulation, etc.)	-	+	+++	++
Facilité de naissance	+	+	++	++

Tableau 4

Caractéristiques de quelques races pour choisir ses béliers
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Ile de France	Berrichon du Cher	Suffolk	Rouge de l'Ouest/ Charollais
Désaisonnalité	+++	+++	++	+
Précocité	++	++	+++	+
Maîtrise du gras	+++	++	+	+++

Miser sur la génétique

Acheter des brebis et béliers issus de troupes en sélection contribue à un meilleur niveau génétique et des garanties sanitaires plus importantes. Malgré le coût plus élevé de ces animaux, c'est un investissement pour l'avenir de la troupe et sa productivité.

Le COQ (Certificat d'Origine et de Qualification) est un document support permettant de vérifier les performances des animaux achetés et de les choisir en fonction des objectifs de l'éleveur. Les béliers inscrits possèdent également des qualifications qui donnent des indications sur leur utilisation.

Le choix du bélier mérite une attention particulière car il produit entre 150 et 300 descendants sur sa carrière. C'est la voie la plus rapide de l'amélioration génétique de la troupe.

CONDUITE DE LA REPRODUCTION



La maîtrise de la reproduction est essentielle en production ovine, elle détermine le niveau de performances techniques et économiques de la campagne. Il faut rechercher un objectif de productivité numérique de 1,3 agneau par brebis.

« 1,3 agneau par brebis »

Tableau 5

Conduite de la reproduction pour un agneau de bergerie
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillt.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fev.
Préparation à la lutte			brebis béliers									
Mise en lutte				brebis			repassés agnelles					
Agnelages	repassés agnelles								brebis			repassés agnelles
Ventes			agneaux									

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA REPRODUCTION

> L'effet bélier est préconisé pour les luttes en contre saison, afin de cycloer les brebis et d'améliorer la fertilité de celles-ci. Ainsi la période de lutte est raccourcie de 2 cycles soit environ 34 jours. En l'absence d'effet bélier, les luttes peuvent être allongées d'un cycle pour atteindre 51 jours.

> S'assurer de l'état sanitaire de son troupeau avant la lutte et si besoin, réaliser les interventions sanitaires au minimum trois semaines avant la lutte pour les brebis et deux mois pour les béliers (la spermatogénèse nécessitant 2 mois).



- > Réaliser un flushing selon la Note d'Etat Corporel (NEC) en saison sexuelle avec des femelles en reprise d'état.
- > Privilégier les luttes des brebis et des agnelles séparément.
- > Eviter la consanguinité père/filles. Ne pas garder les produits issus d'un accouplement consanguin quand il n'a pas été possible de gérer les lots de lutte autrement.
- > Respecter les ratios préconisés du nombre de brebis par bélier : mettre environ 25 brebis/béliers et 20 agnelles / béliers (en contre-saison sexuelle).
- > Le constat de gestation permet de détecter les brebis vides pour limiter la proportion d'improductives.

CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR L'AGNELAGE

- > Surveiller la NEC durant toute la gestation, complémentation alimentaire si nécessaire (concentré et minéralisation) et prévention des carences.
- > Diagnostiquer la gestation pour faire des lots homogènes pour la mise-bas.
- > Penser à réaliser une transition alimentaire (15 jours à 3 semaines) lors de la rentrée en bergerie si les gestantes sont rentrées en bergerie pour l'agnelage.
- > Surveiller la qualité de la litière et du paillage pour avoir un environnement sain.
- > Privilégier lors de la mise-bas des petits lots (max 30 brebis par lot) pour :
 - éviter les bousculades lors d'interventions
 - éviter les mélanges d'agneaux lorsqu'il y a plusieurs mises-bas
 - améliorer la surveillance
 - optimiser la gestion logistique lors de traitement
 - faciliter le lien mère/agneaux.
- > Isoler le couple mère/agneau(x) dans une case durant 24 heures à la mise-bas.
- > Tirer les « premiers jets à la mamelle » (permet une meilleure préhension pour les nouveau-nés et de vérifier la présence de colostrum) et s'assurer de la prise colostrale des agneaux et par la suite des tétées régulières.



- > Observer si l'agneau a suffisamment bu.
- > Désinfecter rapidement le cordon ombilical de chaque agneau.
- > S'assurer de la bonne délivrance des brebis.
- > Boucler : désinfecter la boucle d'identification et la poser sur des oreilles bien sèches pour limiter les risques d'infections.
- > Privilégier les adoptions par rapport au coût de l'allaitement artificiel sauf en cas de forte prolificité.

L'agneau a-t-il bu ? (CIIRPO, 2025)

À gauche, un agneau qui a bu avec un ventre en forme de poire. À droite, son ventre est longiligne (la caillette est vide)



CONDUITE ALIMENTAIRE



Différents modes de conduite alimentaire

La rentabilité de l'atelier ovin de bergerie est conditionnée par la maîtrise du coût alimentaire de la ration. L'autonomie fourragère doit permettre d'atteindre les objectifs de production tout en maîtrisant les charges. Tout achat de fourrage entraîne une charge supplémentaire. En cas d'utilisation de paille alimentaire, la complémentation en concentré sera plus importante que dans un régime à base d'herbe. Il est recherché une herbe de qualité au printemps qui couvre les besoins de reprise d'état des brebis pour la mise en lutte. Une bonne gestion du pâturage au printemps permet de

dégager les surfaces pour la réalisation du stock hivernal.

Les prairies temporaires ou les légumineuses peuvent être introduites dans les rotations afin de conforter le bilan fourrager. Ces cultures permettent de réaliser des stocks de qualité (les légumineuses permettent de gagner en autonomie protéique) et en quantité. À l'échelle du système, cela entraîne une diminution des cultures de ventes mais présente des intérêts agronomiques (reliques azotés, rupture de rotation).

En cas de manque chronique de fourrages, il faut repenser le système en recherchant plus d'autonomie ou en adaptant la taille de la troupe. La maîtrise du poste alimentation est la clé de voûte de la rentabilité économique de l'atelier.

En cas de manque occasionnel de fourrages des alternatives sont possibles :

- utiliser de la paille en substitution du foin. Cette solution nécessite un recours à un concentré en fonction du stade physiologique des animaux,
- utiliser des surfaces additionnelles telle que des cultures dérobées, vergers, surfaces en herbe extérieures. Cette pratique permet de limiter les coûts mais nécessite un temps de travail accru et doit être adapté aux besoins des animaux. Cette pratique est prise en compte pour l'équilibre du bilan fourrager.

**« 700 kg de MS
fourrage par an
et par brebis »**

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE LA MISE À L'HERBE

- > Deux stratégies en ovins :
- Les ovins pâturent jusqu'en fin d'automne (fin oct-début nov) : Mise à l'herbe possible à partir d'un cumul de 250°C jours (cumulés à partir du 1er février).
 - Les ovins pâturent tard dans l'hiver : mise à l'herbe lorsque la hauteur d'herbe atteindra 5 cm à l'herbomètre soit 7 cm à la règle = herbe au bas du talon de la botte

La réalisation d'un planning fourrager (affectation des brebis en fonction des contraintes du parcellaire) peut être une aide à la gestion du pâturage notamment au printemps. Sur cette période, avec de fortes croissances de la pousse de l'herbe, la stratégie de pâturage peut changer (fauche d'une parcelle alors qu'elle est prévue pour le pâturage, par exemple).

Conduite de l'alimentation des brebis

En fin de gestation, il est très important de couvrir les besoins des brebis, afin d'assurer un bon poids de naissance, la vigueur des agneaux et un bon démarrage en lactation.

La complémentation des brebis est variable en fonction du stade physiologique et des performances que l'on souhaite atteindre. La consommation de concentrés par les brebis et leurs agneaux varie entre 230 et 400 kg par brebis en fonction des périodes d'agnelages et de la rentrée en bergerie.

Pour optimiser et adapter l'alimentation, il est envisageable d'alloter les brebis selon la taille de portée (simple, double, triple).

La distribution des fourrages et des concentrés en bergerie est une astreinte. Il est possible de la mécaniser afin de réduire la pénibilité du travail.

Tableau 6
Choix des fourrages par catégorie d'animaux
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

Type d'animaux	Enrubannage de graminées	Foin ou enrubannage de légumineuses pures	Bon foin de graminées	Foin moyen de graminées	Foin médiocre de graminées	Paille
Brebis allaitantes	+++	+++	+++	++	-	+
Brebis en fin de gestation	++ ¹	++ ¹	++ ¹	+++	-	
Brebis à l'entretien	+	-	+	+++	+++	++
Agneaux en finition	-	+ ²	-	++	+++	+++
Agnelles de renouvellement	+	-	+	++	++	++

¹ Attention aux prolapsus si fourrage à volonté
² Possible sous conditions



Complémentation minérale

Des cures de minéraux à des moments stratégiques s'imposent : un mois avant l'agnelage puis en lactation et un mois avant la mise à la reproduction. Si les brebis sont à l'herbe sans concentré, le zinc, le manganèse, l'iode, le cobalt et le sélénium sont à apporter par une pierre à lécher, un seau, ou éventuellement un bolus. Si les brebis sont en bergerie avec du concentré, opter pour un AMV (Aliment Minéral Vitaminé) reste le meilleur rapport qualité/prix.



Pâturage de surfaces additionnelles

Les CIPAN (Cultures Intermédiaire Pièges à Nitrate) et autres couverts végétaux sont une exigence réglementaire et ils sont implantés par nombre d'agriculteurs. Ceux-ci peuvent être pâturés par des brebis et/ou des agneaux. Le pâturage permet de réduire les charges de l'atelier de céréales mais aussi de l'atelier ovin.

Conduite de l'alimentation des agneaux

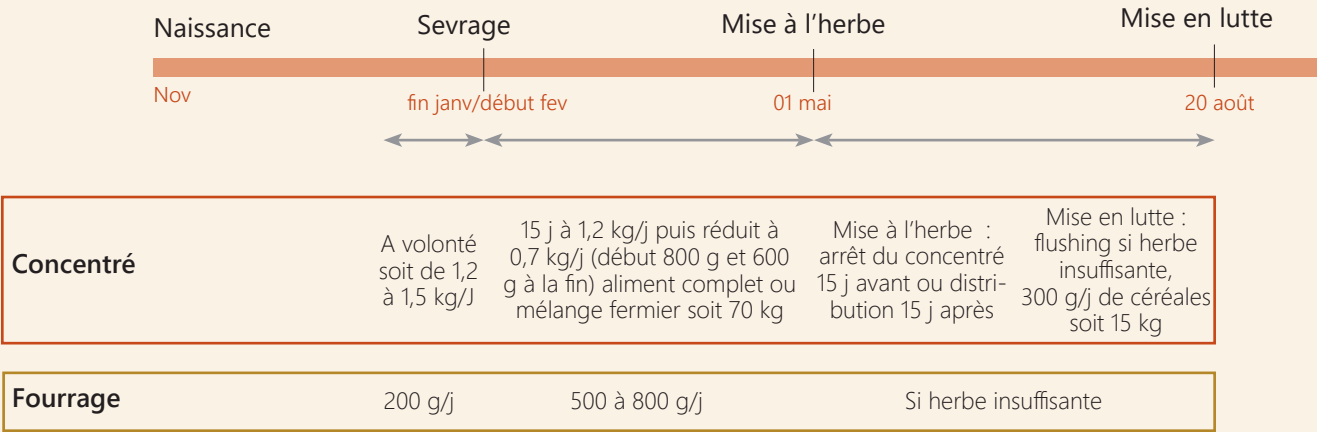
Les agneaux sont conduits sous la mère jusqu'au sevrage à 70 jours en moyenne. Ils sont engraisés en bergerie avec de l'aliment complet ou une céréale associée à un complémentaire et du fourrage à volonté. La consommation de fourrage est faible du fait de la capacité d'ingestion. Le plus important est l'appétence du fourrage et non sa valeur. Un agneau de bergerie consomme en moyenne 80 à 120 kg d'aliment. Ils sont vendus entre 90 et 130 jours. Pour les portées multiples, le recours à l'allaitement artificiel est utilisé.

CLÉS DE LA RÉUSSITE DE L'ALLAITEMENT ARTIFICIEL

- > La prise du colostrum : elle doit s'effectuer dans les premières heures de vie pour assurer l'immunité de l'agneau.
- > Le respect de la concentration du lait. Si nécessaire, le colostrum de vaches peut être donné si sa concentration en immoglobulines est supérieure à 50 g IgG / litre.
- > La température de dilution de la poudre de lait doit être comprise entre 55 et 65 °C et celle de distribution du lait ne doit pas dépasser 45°C.
- > L'hygiène : nettoyage du matériel et paillage régulier.
- > La surface : au moins 0,25 m² par agneau.
- > Le sevrage: à partir de 35 jours et pour un poids de 12/13 kg vif. Les agneaux doivent consommer un minimum de 500 g de concentré/ jour.
- > Du fourrage appétent, des concentrés, de l'eau et de l'argile à volonté.

Figure 4

Conduite des agnelles nées en novembre et mises en lutte à 10 mois
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)



Conduite en système bergerie intégrale

Le système ovin bergerie intégrale est présent principalement dans les grands bassins céréaliers (Champagne-Ardenne).

L'alimentation de base est souvent de la paille de céréales, du foin de luzerne complétée par des pulpes de betteraves, de la luzerne déshydratée, des céréales, des protéagi-

neux, etc. Les fourrages sont produits sur l'exploitation et le choix des aliments se fait en fonction de l'assolement et des opportunités du marché.

Les ressources alimentaires sont rarement le facteur limitant de l'atelier ou du développement des brebis. A l'inverse, la main-d'œuvre disponible et le bâtiment peuvent être un facteur limitant. La main-d'œuvre est nécessaire toute l'année, avec un

pic de travail au moment de l'agnelage. Un bâtiment fonctionnel et adapté à la mécanisation facilite le travail d'astreinte.

Accès à l'eau

Il faut une eau de qualité et en quantité suffisante à disposition. Les brebis consomment entre 3 et 6 litres/j, et jusque 9 à 10 litres par forte chaleur ou en fonction du type d'alimentation.

SANITAIRE



« Seuil d'alerte : 3 avortements »

Avant toute lutte contre les différents parasites affectant les ovins, il est nécessaire de veiller à l'état corporel de son troupeau (NEC). Pour cela, il faut une ration équilibrée et adaptée selon les différents stades physiologiques des brebis.

Parasitisme

La gestion du parasitisme doit être maîtrisée car elle influe directement sur la santé des ovins et *in fine* sur les performances technico-économiques.

Pour les brebis, les risques se situent durant la période de pâturage. Les parasites les plus souvent rencontrés sont les strongles digestifs et pulmonaires, la grande douve et la petite douve. Il est préconisé de réaliser des coprologies à des périodes clefs (après la mise à l'herbe, avant la lutte, avant agnelage) afin de bien cibler les parasites à traiter.

En saison de pâture, les animaux sont exposés à des parasites externes que sont les tiques, poux, gale, myiases. Différents produits existent, ils peuvent être utilisés en préventif ou curatif sous forme de douche, bain, aspersion ou "pour on".

La principale infection à surveiller chez les agneaux est la coccidiose (diarrhées, laine piquée) dont la lutte s'appuie sur la mise en place d'un traitement curatif. Cependant, il est possible de prévenir les infestations

de coccidies avec un curage et une désinfection régulière. Ainsi qu'en limitant au maximum les périodes de stress pour les animaux.

Les strongles de bergerie existent également et peuvent être confondus avec la coccidiose. Les symptômes sont très similaires et le traitement est différent. Pour cela, il est très important d'observer les animaux après les traitements afin de valider le choix du traitement selon l'évolution de l'état des animaux et de leurs symptômes.

Maladies vectorielles

Les maladies vectorielles (FCO, MHE, Schmallenberg) sont transmises par des moucheron (Culicoides) en piquant les ovins. Pour lutter contre ces maladies, il est conseillé de vacciner et désinsectiser les animaux régulièrement. Les conséquences de ces maladies peuvent être très graves (mortalité importante, infertilité, malformation des agneaux, etc.).

Soins des pieds et boiteries

Les onglons doivent être parés au minimum une fois par an afin de limiter les boiteries et de déceler de potentielles infections des pieds (piétin, fourchet, échauffement, mal blanc, etc.). En parallèle, le passage au pédiluve permet la désinfection des pieds et la prévention des maladies.



Les pâtures trop humides favorisent les problèmes d'échauffement et de Piétin (maladie infectieuse et contagieuse qui se caractérise par des plaies entre les onglons et une forte odeur), responsable de boiteries. Il existe également un vaccin permettant de lutter efficacement contre le Piétin.

Maladie abortives

- La Toxoplasmose, transmise par des aliments souillés, par des déjections félines.
- La Chlamydiose, que les brebis se transmettent entre elles *via* les déjections, les fœtus avortés, les écoulements vulvaires, etc.
- La Fièvre Q dont la transmission se fait essentiellement par voie aérienne.

Il existe des vaccins permettant de lutter contre celles-ci. La vaccination est particulièrement recommandée en cas d'achats de femelles.

Une prise de sang permet d'identifier la maladie responsable des avortements et ainsi mettre en place le traitement curatif efficace.

A noter que la déclaration des avortements est obligatoire à partir de 3 avortements en moins d'une semaine. Dans ces situations, la recherche des causes d'avortement est en partie prise en charge.

Maladies néonatales

- La Colibacillose : fait baver les agneaux, les rends mous et diarrhéiques. Elle doit être traitée



- rapidement avec un antibiotique.
- L'Ecthyma : souvent décelé en premier par des croûtes au niveau des muqueuses (nez, bouche). On constate également ces lésions au niveau des pis des brebis, c'est par ce biais que les agneaux et brebis s'infectent mutuellement. L'utilisation d'argile permet de limiter la propagation en faisant sécher les boutons plus rapidement. Une alimentation enrichie en matière grasse (graines de lin, profat...) des brebis permet

de réduire le développement des boutons sur les pis des brebis (la peau est moins sèche et la barrière cutanée renforcée).

- L'arthrite : peut être limitée par la désinfection du cordon ombilical ainsi que la désinfection des boucles avant la pose.

Il existe également des vaccins pour lutter contre les infections des agneaux. La vaccination est conseillée sur les mères 2 à 4 semaines avant la mise-bas afin que les anticorps soient transmis aux agneaux via le colostrum. Un rappel peut être effectué sur les agneaux.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

La propreté des locaux et du matériel : les curages et la désinfection des bergeries doivent être réguliers. Un vide sanitaire doit également être réalisé entre deux agnelages. A cette occasion, il est judicieux de vérifier l'état des installations (abreuvoir qui fuit par exemple). Enfin, le paillage doit être régulier et en quantité.



LOGEMENT ET CONTENTION



**« 3 m²/brebis
et 3 brebis/m
linéaire d'auge »**

Dans un système de production d'agneaux de bergerie, la période d'hivernage varie de 120 à 180 jours voire 365 jours pour les productions en bergerie intégrale. Dans ce contexte, les réponses apportées sont capitales pour générer le maximum de revenu avec le minimum de contraintes pour l'éleveur.

Bâtiment

La réalisation d'un bâtiment est généralement un compromis entre des objectifs techniques et financiers qu'il convient de hiérarchiser. Tous les aménagements ont un coût qu'il faut mettre en relation avec le temps de présence des animaux en bergerie.



Certains aménagements supplémentaires augmentent le coût du bâtiment mais peuvent faciliter la vie de l'éleveur. Ainsi, le choix du lieu des cases d'agnelages ou des portillons en sortie de box est plutôt indépendant de l'approche financière, il convient de ne pas les négliger.

Pour se renseigner sur la construction, l'aménagement d'un bâtiment ou les normes se rendre sur le site Equip'Innovin.

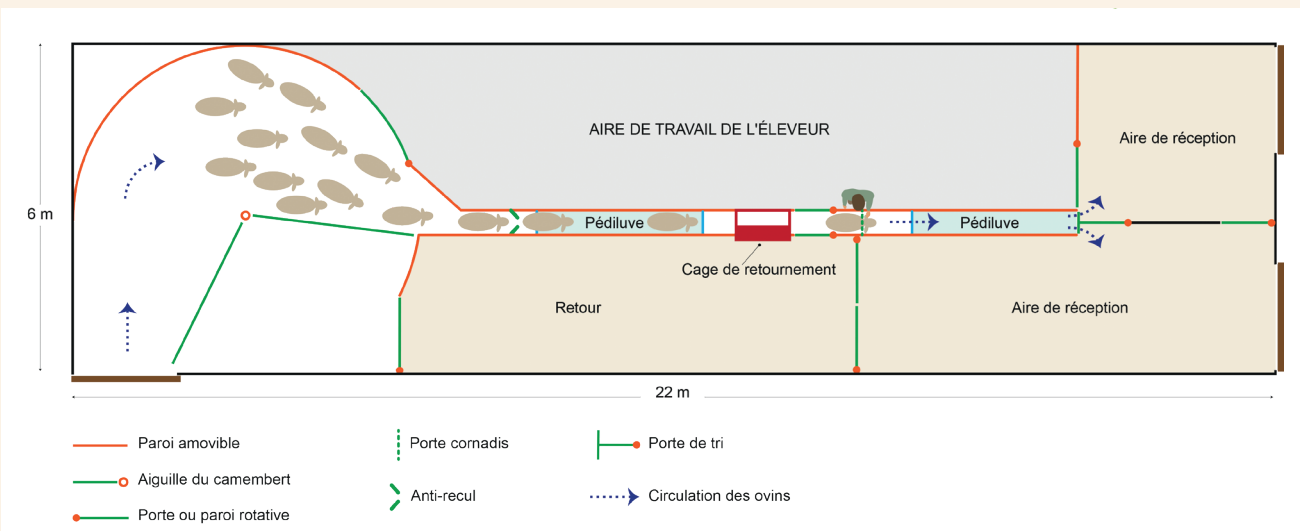
Contention

Peser les agneaux pour connaître leur croissance, trier les animaux, les déparasiter, les passer au pédiluve, inséminer, poser des éponges, échographier, vacciner, tondre sont autant d'interventions qui justifient la réalisation et/ou l'achat d'un système de contention. Les parcs sont conçus pour respecter à la fois l'homme (confort de travail) et l'animal (diminution des risques d'accident). Ils doivent permettre de réaliser seul toutes sortes de manipulations dans un minimum de temps. L'atelier de contention doit se situer à proximité immédiate de la bergerie, à un endroit facile d'accès pour les animaux. Il doit permettre de travailler en toutes circonstances.



Figure 5

Equip'InnOvin - Système simple parc n°7 (6 m* 22 m) (Source : Equip'InnOvin; 2025)



Equipements complémentaires

La trousse du berger

Un certain nombre de petits matériels est indispensable ou très pratique à l'élevage. On peut le répartir dans les catégories suivantes :

- Marquage d'identification : crayon ou bombe marqueur, pince à boucles, carnet sanitaire et d'agnelage (obligatoires) et logiciel de suivi de troupeau.
- Alimentation agneau : biberon, louve.
- Intervention et soin aux animaux : tondeuse, peigne, sécateur, harnais marqueur, coupe-queue, élastique, canne, pessaie, gants de protection, pistolet à droguer, seringue, etc.

Les clôtures

Les clôtures fixes apportent de la tranquillité. Elles constituent un investissement important, qui se justifie dans de nombreux cas par leur durée de vie (10 à 15 ans). Elles sont de 2 types :

- La clôture grillagée : à mailles lisses rectangulaires et galvanisées. D'une hauteur de 80 à 110 cm, elles sont renforcées par 1 ou 2 rangs de barbelés. En terrain plat, l'espacement entre les piquets d'acacia est de 2 à 3 mètres, et de 1 mètre en montagne. À éviter en zone inondable.
- La clôture fixe électrifiée : composée de 4 fils lisses, accompagnés d'un poste électrique et de prises de terre adaptées au contexte.

Les clôtures mobiles sont adaptées au gardiennage temporaire. Elles apportent également de la souplesse dans la gestion du pâturage (redécoupage de parcelles au printemps ou pâturage rationné).

Il en existe 2 types :

- La clôture active (clôture électrifiée mobile) : 3 ou 4 fils souples, soutenus par des piquets en carbone ; adaptées aux terrains accidentés. Possibilité de mécaniser la pose et la dépose.
- Le filet électrifié : grillage électrifié, prêt à l'emploi, en rouleau de 50 mètres. Relativement efficace contre l'agression des renards vis-à-vis des jeunes agneaux.

Les chiens

Le chien de troupeau : Un chien éduqué est un précieux auxiliaire de travail pour la gestion de la troupe au quotidien. Sa place est devenue indiscutable avec l'agrandissement des troupeaux et la diminution de la main-d'œuvre.

Le chien de protection : Le rôle du chien est de dissuader tout intrus d'approcher le troupeau. De morphologie imposante, le chien fait partie intégrante du troupeau. Il vit au rythme du troupeau et n'agit qu'en cas de menace réelle envers celui-ci.



TRAVAIL



« S'organiser pour ne pas être dépassé »

Les pointes de travail, liées aux agnelages, se situent en automne-début hiver. Elles ne se superposent pas à celles des autres activités, notamment celles des cultures. Dans les exploitations céréalières, l'atelier ovin peut valoriser la main-d'œuvre salariée disponible sur la période d'hiver.

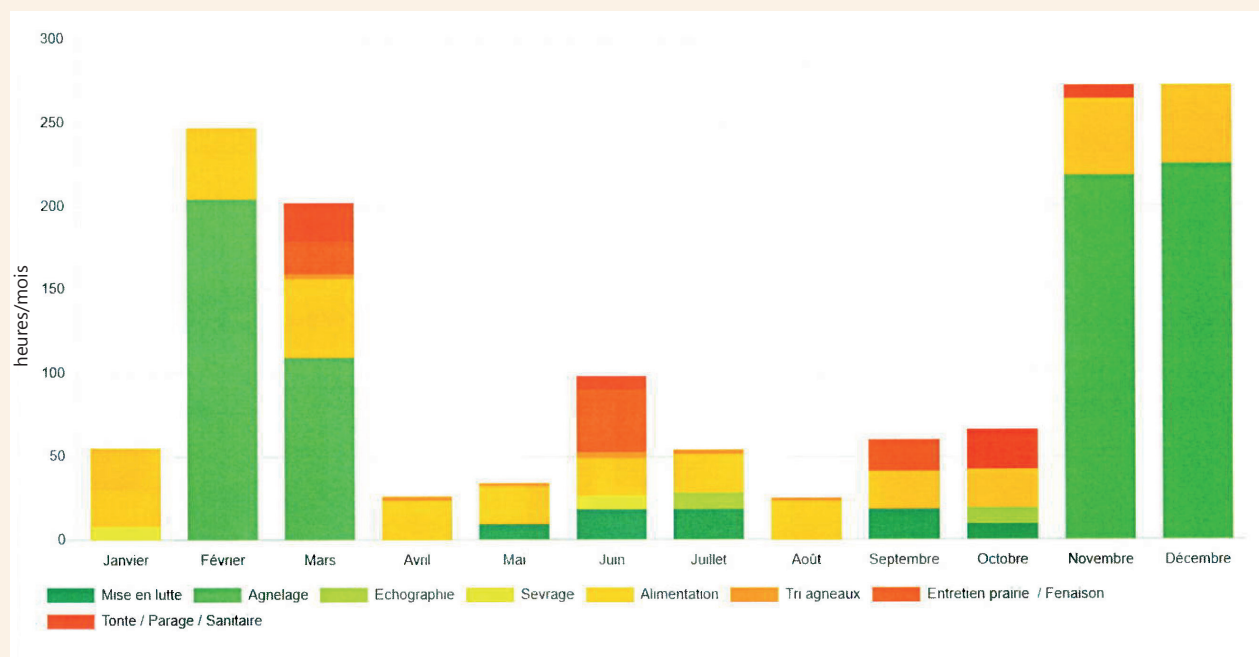
Selon le type de travaux et d'interventions à réaliser, des réponses techniques existent. La pénibilité des différentes tâches due à leur répétitivité peut être atténuée si un minimum d'équipement est présent (chaîne de distribution automatique de l'aliment, mécanisation de la distribution des fourrages et du paillage). Avec l'augmentation de la troupe, l'informatique peut apporter des réponses aux charges liées à la gestion de la troupe.

Les pointes de travail dues à des chantiers ou des interventions ponctuelles (tonte, parage,...) peuvent être maîtrisées en faisant appel à de la main-d'œuvre extérieure ou à l'entraide.

L'efficacité du travail passe par la mise en place et le maintien de schémas de production simples et rationnels. Des pointes de travaux intenses mais courtes sont plus faciles à absorber que des chantiers lourds qui s'éternisent.

Figure 6

Temps de travail en système bergerie (atelier ovins et surfaces fourragères)
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)



ACCOMPAGNEMENT ET COMMERCIALISATION



« Saisir les opportunités »

Accompagnement

Sur la région Grand Est, un accompagnement pour les futurs éleveurs ou les éleveurs ovins déjà installés est disponible. Il peut concerner les diffé-

rents aspects de la production ovine et être trouvé dans une structure permettant de répondre aux divers questionnements. Pour l'accompagnement technico-économique et la commercialisation, la région Grand Est dispose de plusieurs structures (Chambres d'agriculture, coopératives, commerçants/négociants en bestiaux) permettant un maillage de l'ensemble de la région.

Contrôle de performance

Le contrôle de performance a un intérêt individuel et collectif. L'éleveur a accès à un outil permet-

tant de gérer et maîtriser au mieux son cheptel reproducteur permettant ainsi la remontée de données pour les races afin d'améliorer ces dernières sur les qualités d'élevage et bouchères.

Commercialisation

Pour commercialiser ses animaux, il faut savoir apprécier le poids, l'état d'engraissement (note de 1 à 5) et la conformation (grille EUROP).



Après une stabilité des prix entre 2015 et 2020, la cotation de l'agneau lourd à l'entrée abattoir augmente depuis 2020. La cotation est souvent en repli entre Pâques et les fêtes de fin d'année (recul saisonnier de la demande).



La GMS est le débouché principal pour la viande ovine produite en France suivi des boucheries. La vente directe peut constituer le mode de commercialisation dominant dans des exploitations. Les agneaux et brebis peuvent être vendus en vif, en caissettes ou au détail sur les marchés.

REPÈRES TECHNICO-ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX



« 80% de charges alimentaires »

Repères technico-économiques

Pour la campagne 2023, des analyses technico-économiques ont été réalisées grâce à l'outil Téovin sur 49 fermes ovines de la région Grand Est. Parmi cet échantillon, 10 fermes

correspondent à des systèmes herbagers, 24 à des systèmes bergerie et 15 à des systèmes mixtes.

Ces systèmes de production d'agneaux de bergerie en Grand Est se retrouvent principalement dans les zones à dominante plutôt céréalière. Ils sont représentés par un système majoritaire associant un atelier ovin viande et un atelier grandes cultures. Cette complémentarité d'ateliers s'explique notamment par la répartition de la charge de travail et la valorisation des dérobées et prairies permanentes "obligatoires". Les caractéristiques structurelles moyennes des 24 exploitations étudiées sont les suivantes : 238 ha SAU, 45% de SFP, 1,8 UMO, 392 brebis, chargement : 1,26 UGB/ha de SFP, UGB ovins/UGB totaux : 65 % Ces 24 exploitations agricoles commercialisent, en 2023, 9289 agneaux à un prix moyen de 160€/tête soit environ 8,26 €/kgc pour des agneaux de 19,4 kgc en moyenne. Les résultats issus du groupe de fermes INOSYS sont comparables.

Les tableaux suivants représentent les performances technico-économiques de l'atelier ovin. Les résultats ramenés à la brebis permettent de comparer les données du groupe des exploitations les plus performantes (1/3 supérieur de l'échantillon trié sur la marge brute) par rapport à la moyenne du groupe de 24 exploitations.

Les différences de valeur entre l'ensemble du groupe et le 1/3 supérieur montrent des résultats hétérogènes suivant les exploitations. Ce qui met en lumière que le contrôle des charges opérationnelles et des produits est essentiel pour avoir une marge brute élevée. Les charges alimentaires, qui sont

majoritairement liées aux concentrés, représentent environ 80 % des charges opérationnelles de l'atelier ovin viande. Les frais vétérinaires représentent quant à eux en moyenne 8 €/brebis en système bergerie.

Pour rappel, les aides ovines sont estimées à 22 € + 2 € (pour les 500 premières) par brebis et représentent environ 9 016 € pour l'exploitation moyenne de cet échantillon.

En production ovin viande, les résultats économiques sont directement liés aux performances techniques, notamment *via* la maîtrise de la reproduction et de l'alimentation.

La commercialisation des agneaux représente près de 80% du produit de l'atelier hors prime. La valorisation des carcasses doit donc être l'objectif principal de l'éleveur. Il est important d'optimiser le nombre d'agneaux produits et vendus et de veiller à ce que la qualité des carcasses corresponde à la demande des consommateurs. En Grand Est, une carcasse lourde (19-22 kg), non grasse (classe 2-3) et bien conformée (EUR) trouvera toujours un acheteur. Pour cela, l'alimentation des agneaux notamment lors de la phase de finition doit être en cohérence avec leurs besoins afin de limiter le dépôt de gras.

Tableau 8

Résultats technico-économiques Téovin 2023 Bergerie Grand Est
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

	Productivité numérique	Productivité pondérale	Produit brut/ EMP	Part des primes dans le produit	Merge brute/ brebis (hors primes)	Marge brute/ produit
1/3 supérieur	1,43	28,60	246 €	16 %	105 €	60 %
Ensemble	1,20	23,28	201 €	17 %	71 €	52 %

Tableau 9

Consommation de concentré Téovin 2023 Bergerie Grand Est
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2024)

	Kg/brebis	Kg/kg carcasse agneau	€/brebis	Part des charges alimentaires dans les charges opérationnelles
1/3 supérieur	258	8,1	85 €	82 %
Ensemble	206	8.4	68 €	78 %

Repères environnementaux

Le calcul des Gaz à Effet de Serre (GES) s'appuie sur l'analyse du cycle de vie. Cette dernière étudie les aspects environnementaux et les impacts potentiels tout au long du cycle de vie du produit. Les 3 GES

calculés sont le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et le dioxyde de carbone (CO₂). Ces 3 gaz sont convertis en équivalent CO₂ selon leur pouvoir de réchauffement global par rapport au CO₂ (1 CH₄ = 27 CO₂ et 1 N₂O = 273 CO₂). Pour l'interprétation, 2 approches sont

couramment utilisées : l'empreinte nette peut être définie par hectare de SAU ou selon des kg de carcasse d'agneaux produits. Pour cette dernière approche, de bons critères de productivité sont essentiels pour un bon bilan environnemental.


Empreinte
carbone nette

=


Emissions
brutes de GES*

-


Stockage
de carbone

25%

de mes émissions de
GES* sont compensées
par le stockage de
carbone

27,4 kg eq. CO₂/kg eq. carc. agn.**

24,6

34,6

50,1

Calcul effectué sur le Cas Type CVO2 Inosys Grand Est
SAU = 168 ha dont 35 de SFP et 320 brebis IDF à partir du logiciel Cap'2ER

14/

CLÉS DE LA RÉUSSITE POUR RÉDUIRE LES GES

- > **L'indicateur fermentation entérique**, plus l'animal produit de viande, moindre seront les émissions de CH₄. Les leviers : limiter les animaux improductifs, augmenter la prolificité, limiter la mortalité agneaux, augmenter le poids des agneaux, ajuster la quantité de concentrés, etc.
- > **La gestion des effluents**, implique une volatilisation de CH₄ et N₂O au stockage et à l'épandage. Les leviers : augmenter la durée de pâturage, ajuster les apports protéiques aux besoins.
- > **La fertilisation azotée**, joue sur les émissions de N₂O lors des épandages des engrais minéraux et organiques. Les leviers : ajuster les apports, introduire des légumineuses, limiter le lessivage de l'azote, introduire des CIPAN, valoriser les surfaces fourragères, etc.

- > **Le carburant**. Les leviers : réorganiser le parcellaire, adopter une conduite économe, diminuer le travail du sol, allonger la durée de la rotation.
- > **Le poste alimentation**, correspond aux émissions de CO₂ liées à la fabrication et au transport des aliments et pour le soja, à la déforestation. Les leviers : améliorer la qualité des fourrages, ajuster les apports de concentrés aux besoins, limiter les tourteaux de soja et luzerne déshydratée.
- > **Stockage de carbone**. Les leviers : augmenter les surfaces en prairies, allonger la durée de vie des prairies temporaires, planter des haies.

Levier transversal : l'optimisation des performances techniques au regard du potentiel de l'exploitation permet de s'améliorer sur tous les postes d'émission.

OVIPLAN

OVIPLAN est un outil pour chiffrer les projets de création ou d'extension d'atelier ovin viande. Pour la région Grand Est, vous disposez de 15 scénarios avec une production d'agneaux de bergerie. Oviplan permet de dimensionner votre projet dans un contexte de production défini par l'utilisateur sur les aspects :
- techniques : cheptel, reproduction, main-d'œuvre, surfaces, alimenta-



tion, bâtiments, équipements, ...,
- économiques : prix de ventes et d'achats, aides, marges de l'atelier, etc.

Le projet ci-dessous est un exemple avec la mise en place d'un atelier de 400 brebis, dans un contexte de prix et d'aides 2024. L'atelier est complémentaire d'un atelier cultures de vente où la paille et les céréales sont disponibles pour équilibrer les rations et faire face au déficit de fourrages, compte tenu d'une surface en herbe limitée à 34 ha. 3 ha

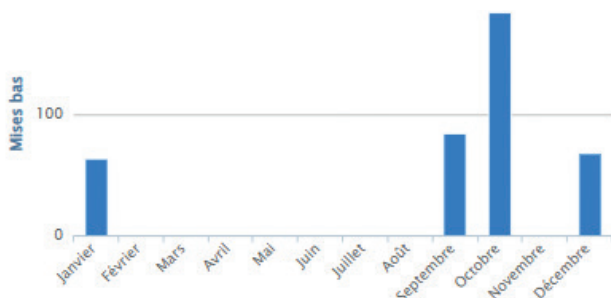
de céréales seront autoconsommés par le troupeau. Il valorisera 0,7 UMO. La marge brute obtenue est de 41 900 € (105 €/brebis) pour un produit ovin de 87 000 €.

Les objectifs techniques retenus sont ceux obtenus en phase de croisière, une fois la phase de croissance et d'adaptation passée. Une formation adaptée et un accompagnement sont nécessaires pour réussir cette phase d'installation ou de croissance.

Figure 7

Exemples d'édition OVIPLAN avec une production d'agneaux de bergerie
(Source : INOSYS Réseaux d'élevage ovins viande Grand Est, 2025)

Calendrier des mises-bas



Bilan des ventes d'agneaux

Mode de vente	Nombre d'agneaux vendus	% des agneaux vendus	Poids moyen par agneau (kgv ou kgc)	Prix moyen (€/kg)	Type de filière de commercialisation
Agneaux lourds Carcasse	428	100	19,50	9,00 €	Circuit long
Total des ventes	428				
Chiffre d'affaire des agneaux à la vente	75 110 €				

Les agneaux sont élevés en bergerie, ils consomment 85 kg d'aliment complet et de la paille à volonté.

Résultats économiques (calculés hors ICHN)

	TOTAL	/ brebis	TOTAL	/ brebis
PRODUITS OVINS	86 990 €	218 €		
dont total des ventes	78 250 €	196 €		
dont ventes agneaux	75 110 €	188 €		
dont autres produits (laine, réformes)	5 090 €	13 €		
Total des aides affectables à l'atelier ovin	8 740 €	22 €		
dont Aides Ovines	8 740 €	22 €		
			TOTAL	/ brebis
charges opérationnelles de l'atelier ovin	45 060 €	112 €		
dont charges d'alimentation	30 160 €	75 €		
dont charges des surfaces fourragères	6 780 €	17 €		
dont frais divers d'élevage	8 120 €	20 €		
Marge brute atelier ovin	41 930 €	105 €		

CONTACTS

Alysé (Conseil Aube)	03 86 92 36 40	contact@alyse-elevage.fr
APAL	03 83 29 91 91	contact@asso-apal.fr
CDA 67 et 68	03 88 19 17 17	direction@alsace.chambagri.fr
CDA 08	03 24 56 89 40	cda.08@ardennes.chambagri.fr
CDA 51	03 26 64 08 13	culturelevage@marne.chambagri.fr
CDA 52	03 25 35 00 60	accueil@haute-marne.chambagri.fr
CDA 54	03 83 93 34 10	accueil@meurthe-et-moselle.chambagri.fr
CDA 55	03 29 83 30 30	accueil@meuse.chambagri.fr
CDA 57	03 87 66 12 30	accueil@moselle.chambagri.fr
CDA 88	03 29 29 23 23	contact@vosges.chambagri.fr
CFA de Mirecourt	03 29 37 49 77	cfa.vosges@educagri.fr
Cobevim	03 25 31 13 64	contact@cobevim.com
Emc2 élevage	03 29 83 29 29	contact@emc2.coop
FEDER	03 85 69 03 00	https://www.feder.coop/Page/108/
IDELE		https://idele.fr
INN'OVIN GRAND EST	03 83 96 68 04	https://www.inn-ovin.fr/
INTERBEV GRAND EST	03 83 96 68 04	https://www.interbevgrandest.fr/
Les Bergers du Nord Est	03.23.98.17.47	contact@bergersdunordest.com
Organisme de formation sur le Grand Est		https://educagri.fr/etablisements/gd-est
Organismes de sélection		https://racesdefrance.fr/les-races-ovines/
Sicarev Coop	03 86 92 36 00	https://www.sicarev.com/contact/

Avec le soutien financier du CASDAR, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et d'Inn'ovin Grand Est



Ont contribué à ce dossier

Marie MAUCHOSSE (Alysé 10) - Catherine FALCOZ, Ingrid VOINSON (CFA Mirecourt) - Aurélie BINON, Anne LUCCHESI (Cobevim) - Julia HOUVENAGHEL (CDA 08) - Anaïs LAMBINET (CDA 51) - Laurent KELLER (CDA 54) - Tanja KÖRNER (CDA 55) - Laura KRZYWKOWSKI (CDA 57) - Dominique CANDAU (CDA 88) - Gilles SAGET (Institut de l'Élevage) - Marine CHARBONNIER (Inn'ovin et Interbev Grand Est)

Avec la coordination régionale de l'Institut de l'Élevage et Inn'ovin Grand Est

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Octobre 2025 - Réf. : 00 25 602 047 - ISBN : 978-2-7148-0198-2 9782714801982

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Magali Allié (Institut de l'Élevage) - Crédit photos : Institut de l'Élevage et Chambres d'agriculture Grand Est

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la CNE.

